

Suzanne Roy ne sera pas candidates aux prochaines élections municipales;

**«SUZANNE ROY PEUT ÊTRE FIÈRE DE SES RÉALISATIONS;
ELLE LAISSERA À SON SUCCESSEUR UNE VILLE EN ORDRE,
UN MODÈLE À PLUSIEURS ÉGARDS»**

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 4 mai 2021 – C’est avec tristesse et une certaine surprise que le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a accueilli, le 4 mai dernier, l’annonce de Mme Suzanne Roy à l’effet qu’elle ne solliciterait pas un autre mandat à la mairie de la Ville de Sainte-Julie. «Elle a tout lieu d’être fière de ce qu’elle a accompli depuis qu’elle a pris les rênes de Sainte-Julie, en 2005. Son successeur aura de grand escarpins à chausser!», de déclarer M. Bergeron.

«En effet, la Ville de Sainte-Julie se compare avantageusement aux municipalités de taille analogue au palmarès des villes les mieux gérées au Québec, en plus de s’être mérité, pendant plusieurs années, le prestigieux titre de “ville du Bonheur”. Suzanne Roy et son équipe ne sont pas étrangères à ces éminentes distinctions», a ajouté le député de Montarville.

«Suzanne Roy, a-t-il poursuivi, a su relever avec brio de très nombreux défis au cours de sa prolifique carrière, durant laquelle elle a occupé d’importantes fonctions, dont celles de préfète la MRC de la MRC Lajemmerais / Marguerite-d’Youville, de présidente de l’Union des municipalités du Québec et de vice-présidente de la Commission de l’aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal, démontrant, par l’exemple, à toutes les femmes du Québec que rien ne leur est impossible.»

«J’ai d’ailleurs eu grand plaisir à collaborer avec elle, alors que j’étais ministre dans le gouvernement de Pauline Marois, pour faire débloquent des dossiers qui traînaient dans des filières à Québec depuis nombre d’années et qui ont largement contribué à revitaliser les entrées de Sainte-Julie sur l’autoroute 20, dont le stationnement incitatif et la troisième glace de l’aréna», de signaler M. Bergeron.

Notons, par ailleurs, que, depuis son élection à titre de mairesse, Sainte-Julie cumule plusieurs certifications visant toujours le bien-être de l’ensemble de sa population; Municipalité amie des enfants, Municipalité amie des aînés, Plan vert, accréditation Vélosympatique, Politique sur les saines habitudes de vie, etc.

«Il y a longtemps que je connais Suzanne Roy. Nous avons été impliqués ensemble dans le mouvement étudiant et le mouvement souverainiste. Elle fut d’ailleurs ma toute première présidente pour le Bloc Québécois de Verchères, avant de briguer les suffrages et de remporter l’élection à titre de candidate indépendante de son quartier, où elle a fait ses classes auprès du regretté Yvon Major. Il m’est donc agréable, jetant un regard sur le chemin parcouru durant toutes ces années, de rendre hommage à Suzanne Roy, qui s’est démarquée par sa détermination, son intégrité et son sens du devoir. Je suis convaincu qu’elle déploiera la même ardeur, dans la réalisation des projets qui lui tiennent à cœur, que celle qui a caractérisé son engagement politique. Je tiens à lui exprimer toute ma gratitude pour le travail accompli et lui souhaiter le meilleur pour la suite», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Pascale Guilbault, attachée politique
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)